



CAPICONSULT

Vos risques professionnels sous contrôle



RÔLES, MISSIONS ET RESPONSABILITÉS DU TRÉSORIER DU CSE

OBJECTIF

- Identifier les rôles du Trésorier et de son adjoint
- Connaître les moyens d'exercice lors de son mandat
- Les responsabilités encourues afin de sécuriser ses pratiques

PROGRAMME

1. Identifier la place du Trésorier vis-à-vis :

- des autres élus
- du président du CSE
- des salariés du CSE

2. Quels sont les rôles et attributions du Trésorier du CSE ?

- Veiller au respect des obligations comptables
- Veiller à l'étanchéité des deux budgets
- Tenir les comptes et la gestion financière du CSE : le Trésorier peut-il engager seul des dépenses ?
- Le Trésorier doit-il rendre des comptes au CSE ? aux salariés ?
- Le Trésorier peut-il être contrôlé par le CSE ?
- Relations avec le banquier : emprunts, placements, rémunération des comptes...
- Obligations du Trésorier en matière d'URSSAF : ASC soumises à cotisations, informer l'employeur des choix du CSE
- Présentation des comptes annuels : expert-comptable, commissaire aux comptes
- Approbation des comptes
- Conservation des archives comptables

3. Déterminer les moyens à disposition du Trésorier du CSE

- Crédit d'heures de délégation
- Liberté de déplacement
- Droit à la formation
- Experts du CSE : leur rémunération

4. Décrypter les responsabilités civile et pénale du Trésorier du CSE

- Non-paiement des charges, malversations, pertes du CSE... cas où la responsabilité du Trésorier peut être mise en cause
- Comment et par qui ?

5. De quelle protection dispose le Trésorier du CSE ?

- Délit d'entrave commis par l'employeur
- Protection contre le licenciement

Moyens pédagogiques

Exposé, Visionnage de films, exercices à partir de cas concrets et pratiques

Intervenant

Formateur Expert CSE

Durée / Nombre de stagiaires

1 jour soit 7 heures,
De 1 à 12 stagiaires

Public concerné

Trésorier et trésorier adjoint du CSE

Pré-requis

Pas de pré-requis

Dates, lieu et tarif

Sur convention

Délais d'accès

3 mois sous réserve de disponibilité du client

Document délivré en fin de formation

Remise d'une attestation de formation attestant l'acquisition des compétences attendues.

Evaluation des connaissances acquises

Quizz

Modalités d'accès handicap

Si la formation se déroule dans les locaux mis à disposition par Capiconsult, elle pourra être rendue accessible aux personnes en situation de handicap. Capiconsult prendra les dispositions en amont de la formation et en concertation avec l'entreprise et le stagiaire afin d'adapter les modalités pédagogiques.